

quelques détenus aux traits saillants et prononcés (1). Delandine ne partit des Recluses que le 9 thermidor. Sa longue détention lui fournit le sujet du *Tableau des Prisons de Lyon* (ibid, Daval, 1797), ouvrage qui, dans le temps, obtint les honneurs de six éditions, cinq format in-12, une in-8°, et fournit quelques utiles documents sur l'histoire de cette déplorable époque. Le livre affecte certaines formes romanesques, et il y règne en général un ton déclamatoire qui est plus excusable, vu le sujet et le temps, que ne l'est cette prétentieuse sentimentalité dont beaucoup de pages sont empreintes. Supposez, à la place de Delandine, un écrivain d'un ame chaude et calme, d'un esprit sagace et observateur, d'un goût pur et sobre; que n'eût-il point trouvé là d'inspirations tristes et gaies, dramatiques et variées!

En 1795, Delandine fut nommé professeur de législation à l'Ecole centrale du Rhône, et, pendant quatre ans, s'acquitta de cette honorable tâche avec beaucoup de zèle. Lorsque fut supprimée la place de Delandine, quelques-uns de ses anciens collègues à l'Assemblée Constituante tentèrent de l'attirer à Paris, où le gouvernement consulaire cherchait à s'entourer des hommes les plus éclairés; mais Delandine repoussa toutes les offres qui lui furent faites, et préféra aux postes les plus brillants la vie paisible qu'il menait au milieu de ses amis et de ses livres. Le prince Lebrun applaudissait à la modération de son ami, et finissait en lui disant : *Vous me faites appétit de vos montagnes.*

Delandine publia dans cet intervalle un *Almanach civil, politique et littéraire de Lyon et du département du Rhône*, pour l'an VI (1797-1798); Lyon, in-12; — puis un autre travail, les *Caractères de la Charité* (ibid., Maillet, 1800, in-12). C'était l'explication d'une gravure de J.-J. Boissieu, laquelle représentait six *Tableaux de la Charité*.

Lorsque la *Consulta* cisalpine s'ouvrit à Lyon pour dé-

(1) *Ibid.*, pag. 75 et 194.